

FORMULAIRE DE DEMANDE

Lutte contre les chenilles processionnaires du pin

TRAITEMENT BIOLOGIQUE PAR PULVÉRISATION TERRESTRE

La Communauté de Communes de l'Île de Ré vous propose un traitement biologique (*Bacillus thuringiensis*) par pulvérisation à partir du sol pour des arbres de moins de 10m de hauteur. Pour obtenir ce traitement, merci de renseigner ce formulaire en entier et nous le retourner.

IDENTIFICATION

Nom : Prénom :
Tél. fixe : Tél. portable :
Mail :
Numéro de parcelle (disponible sur cadastre.data.gouv.fr):

ZONE À TRAITER

Adresse :
Code postal : Commune :

Nombre d'arbres à traiter (de moins de 10m de hauteur) :

- > Joindre **impérativement** un **plan cadastral** ou le **numéro de parcelle** (disponible sur cadastre.data.gouv.fr)
- > Les interventions ne pourront être réalisées **uniquement dans les propriétés ou l'accès est possible**

SUIVI DE VOTRE DEMANDE

Merci de renvoyer ce formulaire **avant le 15 août de l'année en cours**,

- par courrier : Communauté de Communes de l'Île de Ré, 3 rue du Père Ignace CS 280001 - 17 410 SAINT-MARTIN-DE-RÉ
- ou par mail : ecogardes@cc-iledere.fr

Toute demande formulée après ce délai ne pourra pas être prise en charge par la Communauté de Communes de l'Île de Ré.

Les interventions auront lieu durant les mois de septembre et octobre

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Dorian PLANTECOSTE – Référent écogarde de ce dossier – 07 88 07 70 09 – dorian.plantecoste@cc-iledere.fr
Andréa CHASEZ – Assistante de direction du Pôle Environnement et Développement Durable – andrea.chasez@cc-iledere.fr
Fabienne LE GALL – Responsable d'équipe écogardes – fabienne.legall@cc-iledere.fr